



Des médiatrices et médiateurs sociaux déployés dans la ville tout l'été

Du 15 juin au 15 septembre, les villes de Grenoble, Eybens et Saint-Égrève déploieront des médiatrices et médiateurs sociaux, via le prestataire Interface Solution. A Grenoble, certain-es seront mobilisé-es comme l'année dernière sur la piscine Jean Bron (dès son ouverture le 24 juin) et 6 autres médiateurs-trices, réparti-es par binôme, vont être déployé-es sur certains parcs et jardins ainsi que sur les rues animées du centre-ville. Il s'agit d'un projet de grande ampleur car Grenoble, aux côtés de Grenoble Alpes Métropole et des communes associées Eybens et Saint-Égrève, souhaitent agir ensemble afin de remettre une présence humaine préventive sur les espaces identifiés. Ce projet commun, porté par Grenoble Alpes Métropole avec l'appui et le financement des communes concernées, prévoit donc la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de prestations de médiation conduites sur la période 2023-2024 au niveau communal comme métropolitain.

► **Grenoble Alpes Métropole** est animatrice et coordinatrice du groupement de commandes qui permet aujourd'hui d'avoir trouvé un opérateur unique (INTERFACE SOLUTION) pour satisfaire les besoins en médiation sociale sur les espaces fermés et ouverts des 3 partenaires communaux (St Egrève, Eybens et Grenoble). La Métropole est également commanditaire d'actions de médiation sociale de proximité sur l'un des ses équipements phares accueillant du public : la patinoire PoleSud, avec la présence d'un médiateur sur site les après-midi des mercredis, samedis et dimanches hors vacances scolaires, puis tous les après-midi sur les vacances scolaires de la Toussaint aux vacances de Printemps.

Ce projet est né rétrospectivement de la reconnaissance du besoin en médiation sociale de proximité sur les territoires tel qu'identifiée dans la Stratégie Métropolitaine de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2021-2024 adoptée par les élus métropolitains dans le cadre du CISPD et du besoin d'agir ensemble pour :

- Massifier et mettre en visibilité des besoins diversifiés en médiation sociale
- Permettre une meilleure attractivité de la commande publique proposée
- Mobiliser une entreprise prestataire sur la couverture de nos besoins communs sur l'équivalent de presque 12 mois d'activité

Ce projet démarre concrètement par le lancement d'un marché groupé jusqu'ici inédit et expérimental qui se met donc en place cette année avec Grenoble, Eybens, St Egrève et GAM.

Il est envisagé pour un an, reconductible 1 an supplémentaire par accord des parties prenantes. Il a été pensé et conçu comme une première marche visant à la construction d'un dispositif plus ambitieux politiquement et plus intégré permettant l'adhésion d'autres partenaires (publics et privés) potentiels : le « GIP Médiation Sociale » initié par la Ville de Grenoble au titre de ses compétences en matière de prévention et de tranquillité publique avec le soutien de la Métropole.

► A Grenoble

Les médiatrices et médiateurs interviendront principalement en soirée du mardi au samedi sur les parcs et jardins et le centre-ville de Grenoble, selon une méthode d'aller-vers pour prévenir et gérer les conflits par le dialogue, rappeler les règles d'usage en vigueur s'appliquant dans les parcs et jardins, jouer un rôle d'interface entre les habitant-es, usager-es et les institutions et assurer enfin une veille sociale territoriale. En effet, grâce à la présence quotidienne auprès des habitant-es et usager-es de l'espace public, les médiatrices et médiateurs peuvent identifier, observer et signaler d'éventuels problèmes aux acteurs du territoire.

Les sites et les horaires visés seront susceptibles d'évoluer en fonction des besoins identifiés et des événements festifs qui ponctueront l'été. Les médiateurs et médiatrices interviendront sur tous les secteurs de la ville, par exemple dans le square Valérien Perrin, le square Saint-Bruno, dans les rues de l'hyper-centre, dans le parc des Champs-Élysées, le parc Pompidou, dans le parc Paul Mistral aux abords de la Bobine ou encore devant le collège Munch. La Ville de Grenoble est garante de la bonne articulation entre l'intervention des médiateur-trices et les missions des acteur-trices déjà présent-es sur le territoire. A cette fin, des temps de coordination avec le chef d'équipe seront prévus tous les 15 jours pour procéder à des ajustements éventuels. Une adresse mail est mise à disposition des partenaires et des usager-es par la Ville de Grenoble pour répondre aux diverses questions ou sollicitations relatives à ce dispositif expérimental mediation.sociale@grenoble.fr.

Des temps d'accueil, d'information et de visites sur chacun des secteurs visés auront lieu, afin de permettre la rencontre des médiateurs avec les actrices et acteurs du terrain et leur connaissance mutuelle, du 15 au 23 juin.

► A Saint-Egrève

Pour la troisième année consécutive, la Ville de Saint-Egrève fait le choix de la médiation sociale de proximité estivale. Un dispositif humain qui vient étayer la palette préventive en renforçant la cohabitation entre les usages, les générations, tout en favorisant les liens entre les différents secteurs de la ville et plus largement tous les habitants.

Du 13 juin au 9 septembre prochain, deux médiateurs se déplaceront donc à vélo sur l'ensemble de la commune afin d'aller à la rencontre des habitants. Ils pourront également répondre aux appels téléphoniques des habitants, sur un numéro qui leur sera communiqué, dans les cas de besoins plus ciblés (le mardi de 10h à 12h et de 13h à 18h, le mercredi de 15h à 22h et le jeudi, le vendredi et le samedi de 16h à 23h).

Céline Mennetrier, Adjointe au Maire de Grenoble aux Sports, trace la continuité de ce dispositif avec des actions passées : *« Cette année, nous avons décidé de refaire appel à des médiatrices et médiateurs sociaux pour pacifier les usages, notamment à la piscine Jean Bron mais aussi sur d'autres lieux. Ce dispositif avait bien fonctionné l'année dernière, permettant de lutter contre les mésusages par le dialogue et de faire mieux comprendre et respecter la réglementation. La piscine Jean Bron, lieu de rencontre, de détente et de fraîcheur central de Grenoble était ainsi plus apaisé, plus agréable pour toutes et tous »*

Maud Tavel, Adjointe au Maire de Grenoble à la Tranquillité publique, ajoute : *« La Ville de Grenoble s'est engagée volontairement aux côtés de la Métropole et des communes d'Eybens et St Egrève afin d'expérimenter des actions de médiation de plus grande ampleur que les années précédentes. Notre ambition à terme serait de mutualiser les actions à l'échelle métropolitaine et de pérenniser les missions des médiateurs et médiatrices sociales. Ces équipes rejoindront les correspondant-es de nuit opérant historiquement sur les quartiers de la Villeneuve et du Village Olympique. Renforcer la présence humaine dans nos territoires doit nous permettre de lutter contre les mésusages par la prévention, le dialogue et la veille sociale, tout en limitant les besoins de répression. »*

Pierre Bejjaji, Conseiller métropolitain délégué à la prévention de la délinquance et à la prévention spécialisée et Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes Métropole, déclarent : « *Nous sommes particulièrement satisfaits que ce projet de marché groupé ait pu voir le jour car il nous tenait à cœur d'offrir une solution pour cet été. En effet, nous voyons bien qu'à chaque fois que l'on enlève, ou que l'on ne renouvèle pas dans les communes des dispositifs de médiation, ils sont rapidement réclamés par les habitants eux-mêmes. Cette question de la présence humaine sur les espaces publics et les quartiers est très importante.*

Si elle est d'abord de compétence communale, elle est d'enjeu métropolitain, voire supra-métropolitain, dans nos relations avec les territoires voisins que sont la Matheysine et le Grésivaudan (Bois Français). C'est une préoccupation de « Territoires » qui légitime que la Métropole s'en saisisse dans le rôle qui le sien : à savoir aider à la réflexion sur de grands projets, faciliter la transmission d'information et les bonnes pratiques, coordonner des actions concrètes à des fins d'un meilleur équilibre, d'une meilleure cohésion territoriale et d'une recherche toujours plus avancée de formes de mutualisations ».

Nicolas Richard, Maire d'Eybens, ajoute : « *Les questions de tranquillité publique dépassant les frontières communales, la ville d'Eybens se réjouit qu'une médiation estivale mutualisée puisse être mise en place avec la Métropole de Grenoble et les villes de Grenoble et Saint-Égrève. La présence humaine qu'apportera les médiateurs et médiatrices dans nos différents quartiers sera de nature à apaiser l'espace public en apportant un complément à la présence de la police municipale, de la gendarmerie nationale et de nos actions de prévention.* »

Laurent Amadiou, Maire de Saint-Egrève, déclare : « *dès 2021, la Ville s'est engagée sur le terrain de la médiation sociale. Je me réjouis que cette année, cette initiative prenne une dimension métropolitaine grâce à l'appel d'offre groupé. Une manière donc d'unir nos forces pour garantir le succès de cette initiative sur l'ensemble de nos communes tout en respectant les spécificités et les besoins de tous les territoires. N'oublions pas que c'est bien la parfaite connaissance des lieux, des acteurs, et de l'ensemble de l'éco-système qui constituera avant tout le succès de cette opération.* »